

Brebotte

Une convention RPI – Grandvillars pour les activités périscolaires

La signature officielle de la convention de mise en place d'activités périscolaires, liant la commune de Grandvillars au syndicat de gestion du RPI de la Vallée de l'Ecrevisse vient d'être signée par le maire Christian Rayot et la présidente Laure Zinck en présence des représentants, maires et adjoints des cinq communes.

Pour mémoire, la réforme des rythmes scolaires, issue de la loi de refondation de l'école, permet de dégager de nouveaux temps périscolaires dont l'organisation facultative revient à la charge des collectivités. Ces temps ont pour vocation d'améliorer les transitions scolaire et périscolaire et permettre à l'enfant de découvrir et accéder à des pratiques sportives ou manuelles.

La difficulté majeure de mise en place de ce lourd dispositif repose sur la gestion et le financement de ces TAP dont l'organisation appartient à la collectivité. Locaux adaptés, animateurs d'état, matériel pédagogique sont autant de points décisifs pour une organisation pertinente, l'affectation des crédits résultant d'un volontariat de la collectivité.

Fort de ce constat ne permettant pas d'offrir sur place d'installation appropriée à diverses activités à tous les enfants du RPI, le syndicat



■ Lors de la signature : (assls de g à d) la présidente Laure Zinck, Christian Rayot, Michel Simon (vice-président) et les maires ou adjoints des cinq villages.

de gestion s'est tourné vers la commune de Grandvillars dotée d'infrastructures sportives de qualité, pionnière en matières d'activités périscolaires et forte d'une expérience de gestionnaire d'une trentaine d'années.

La démarche visait à louer, une demi-journée par semaine, les locaux et le personnel d'animation de Grandvillars. Ce fut un travail conséquent pour les équipes de Grandvillars et il fallut plusieurs réunions regroupant les acteurs du projet, franchir quelques obstacles pour concrétiser un projet raisonné et raisonnable permettant aux enfants du RPI de pratiquer neuf activités au complexe sportif de Grandvillars, le mardi

après-midi sous la conduite d'animateurs d'Etat.

Christian Rayot salue le symbole fort de ce partenariat intercommunal éducatif. Il souligne l'audace du projet et le travail d'équipe remarquable accompli pour mener à bien ce bel exemple de solidarité mené dans un esprit de partenariat de proximité.

Quant à Laure Zinck, elle a rappelé avec fierté que ce projet est né d'une entente et d'une unité syndicale unanime. Elle précise qu'elle représente la voix d'un bloc communal soudé dont les élus ont à cœur de dynamiser la politique locale dédiée à l'enfance dans le respect des besoins des familles.